

« *Gendarme, vous êtes une moule!* »

Dans *Le gendarme est sans pitié* (1899), le respectable baron Larade a été conduit à se rendre coupable « d'outrage à agent de la force publique » en la personne du rigoureux Labourbourax. Affolé, il vient se confier au substitut Boissonnade. Il faut noter dans cette évocation qui mêle la poésie des champs à l'incident grotesque, le dépouillement et la plénitude d'une langue toute « classique » : l'auteur de tant de dialogues familiers était aussi un écrivain scrupuleux.

LE BARON : Il était huit heures environ, il faisait un temps magnifique. J'allais au hasard de la marche, buvant à pleins poumons l'air pur de la campagne, bénissant le Seigneur notre Dieu d'avoir fait la nature si belle, et moi si digne de la comprendre. Dans mon dos, Venceslas trottait, goûtant, lui aussi, la douceur de cette ineffable matinée. J'entendais derrière moi le tintin du grelot pendu à son collier, un tintin qui s'accélérait et se ralentissait alternativement, selon que moi-même, plus ou moins, je hâtais le pas ou le modérais. De temps en temps, pour souffler, je prenais une seconde de repos ; alors je n'entendais plus rien que le chant des alouettes invisibles, car Venceslas, dans le même instant, avait fait halte sur mes pas.

BOISSONNADE : Une églogue, quoi !

LE BARON : Soudain, au loin, par-dessus l'océan de blé mûr qui moutonnait à l'infini, je distinguai le bicorne en bataille du gendarme Labourbourax ; je devinai que le hasard allait nous mettre face à face, et je me félicitai de cette bonne fortune. Je suis un homme simple, monsieur le substitut, je suis un homme sans méchanceté : l'uniforme n'a rien qui m'effraye, et la vue des gens de bien me fait toujours plaisir. Je me préparais donc à jeter au gendarme un souhait affectueux de bonne santé, quand, jugez de mon étonnement ! ce militaire, qui m'avait joint, rectifia la position, et, tirant un calepin de sa poche : « Ordonnance de police, dit-il, les chiens doivent être tenus en laisse. Le vôtre étant en liberté, je vous dresse procès-verbal. »

BOISSONNADE : Procès-verbal !

LE BARON : Je vous demande un peu!... Un petit chien gros comme le poing! et gentil et doux, et sociable, victime d'une mesure...

BOISSONNADE, *achevant la phrase* : ... une mesure de sécurité générale, sans doute, mais qui demandait à être appliquée avec quelque discernement. Il est clair qu'un chien comme le vôtre, bien tenu, bien portant, gras à souhait, ne saurait être assimilé aux chiens malheureux et errants que vise l'ordonnance de police.

LE BARON : C'est mot pour mot le discours que me tint le maire, homme charmant, à qui je m'empressai d'aller conter ma mésaventure, et qui s'en montra fort marri. Il reconnut que le gendarme avait, dans la circonstance, manqué du tact le plus élémentaire, et me renvoya rassuré, m'engageant cependant, pour éviter de nouveaux ennuis, à tenir Venceslas en laisse jusqu'à plus ample informé : l'affaire de deux jours tout au plus, le temps, pour lui, de mander le gendarme et de lui glisser à l'oreille quelques mots touchant mon affaire.

BOISSONNADE : Et vous vous conformâtes, je pense, à cet avis plein de sagesse ?

LE BARON : N'en doutez pas.

BOISSONNADE : A la bonne heure.

LE BARON : J'achetai donc une laisse de vingt sous et j'y attachai Venceslas. Il en parut surpris, disons plus... (*Il hésite.*)

BOISSONNADE : Mortifié ?

LE BARON : Je cherchais le mot ! Mortifié. — Comme j'ai l'honneur de vous l'exposer, il n'est plus jeune, à beaucoup près. Il jouit, le ciel en soit loué ! d'une santé de tous points florissante, mais enfin, il a atteint l'âge où l'on supporte malaisément un changement dans les habitudes et c'était, cette laisse, tout un bouleversement dans sa petite existence de chien. De l'instant, oui, de l'instant où il cessa de se sentir libre, il se refusa systématiquement à me suivre, rivé des quatre pattes au sol. En vain je tâchai de le raisonner, m'excusant, invoquant le cas de force majeure, en appelant à son bon cœur et faisant surgir à ses yeux l'inquiétante silhouette du gendarme : peine perdue ! il demeurait sourd, il secouait furieusement la tête, voulant dire par là, sans doute, qu'il était de mœurs insoupçonnables et n'avait rien à démêler avec la gendarmerie.

BOISSONNADE : O candeur ineffable des consciences tranquilles !

LE BARON : Ainsi, deux jours, nous nous promenâmes par les champs et par les bois, moi à l'avant, lui à l'arrière, tirant chacun sur une extrémité de la laisse, à ce point qu'on n'eût pu savoir lequel de nous deux tenait l'autre ; et cette vie en vérité devenait insoutenable et odieuse quand brusquement, à un détour de sentier, je me retrouvai en présence du gendarme Labourbourax. « Le maire m'a parlé, m'a dit cet homme. Votre chien a le droit d'être libre. — Bon ! » m'écriai-je. Et je me baissais pour détacher le mousqueton fixé au collier de Venceslas lorsque le gendarme reprit : « Vous le tenez en laisse cependant. Pourquoi le tenez-vous en laisse ? Je vous dresse procès-verbal. »

BOISSONNADE, *les bras croisés* : Non !!!

LE BARON, *après avoir, d'un mouvement de tête, confirmé l'authenticité de son récit* : A cette déclaration inattendue une douce gaieté s'empara de moi. Le gendarme, fronçant le sourcil, dit que je raillais l'autorité.

BOISSONNADE : Hé ! Hé !

LE BARON : Je haussai les épaules.

BOISSONNADE : Oh ! oh !

LE BARON : Le gendarme s'emporta.

BOISSONNADE : Ah ! ah !

LE BARON : Je répliquai. Il m'imposa silence d'un ton que je jugeai inconvenant. C'est alors que, perdant la mesure, je tournai le dos à ce militaire en lui jetant de biais cette parole qui m'amène aujourd'hui devant vous et qui demeurera à jamais le remords de mon existence :

« Gendarme, VOUS êtes une moule ! »

*Convoqué, le gendarme maintient son procès-verbal. Mais il se trouve lui-même en faute : à « midi, seize minutes » il devrait être « en tunique et baudrier ». Il lui faudra donc transiger et « abdiquer ses revendications par égard pour une tête chenue ».*